

Où se baigner en toute sécurité cet été 2023 en Wallonie ?

Même si le beau temps n'est pas encore au rendez-vous ce 15 mai, le Service public de Wallonie a le plaisir de dévoiler la liste des 26 sites officiels de baignade en plein air qui seront ouverts au public cette saison 2023.

La saison balnéaire 2023 aura une durée de 4 mois et demi et s'étendra du 15 mai au 30 septembre 2023. Par rapport à 2020, la saison balnéaire 2023 est 50 % plus longue !

La majorité des sites en rivière seront ouverts dès ce 15 mai 2022.

Sur certains plans d'eau où la surveillance par des maîtres-nageurs (sauveteurs brevetés) est requise par le Bourgmestre ou le gestionnaire du site pour des raisons de sécurité, la durée de la saison sera plus courte et commencera en général à la mi-juin ou à la fin juin 2023 (voir tableau ci-dessous). Il convient donc de bien se renseigner à ce sujet.

Rappelons que ces sites officiels font l'objet de contrôles de qualité réguliers par le Service public de Wallonie et l'ISSeP, et ce, tout au long de la saison balnéaire.

La qualité de l'eau de baignade a déjà été contrôlée début mai et continuera à être analysée chaque semaine ou tous les 15 jours, selon les sites, durant toute la saison balnéaire.

Les sites où le **classement européen 2022** de la qualité de l'eau de baignade atteint la « **qualité excellente** » sont irréprochables pour la santé des baigneurs, même pour celle des **très jeunes enfants**.

Avec l'arrivée des beaux jours, ces 26 sites de baignades constituent à nouveau en 2023 de belles opportunités pour les Wallon.ne.s de se rafraîchir dans des espaces naturels de qualité et proches de chez eux. Des lieux particulièrement précieux par ailleurs pour celles et ceux qui ne pourront pas voyager pendant les vacances. Offrir un accès à la nature pour toutes et tous dans le respect de l'environnement et de la santé fait partie des priorités de notre Région.

Liste des 26 zones de baignade ouvertes au public durant la saison balnéaire 2023 :

LISTE DES 26 SITES QUI SERONT OUVERTS AU PUBLIC POUR LA BAIGNADE DURANT LA SAISON 2023

Code	Nom de la zone de baignade (et nom de la commune)	Type de site	Qualité de l'eau de baignade en 2022*	Dates d'ouverture et de fermeture du site en 2023	Province
B04	La Plage de Renipont (Lasne)	Plan d'eau	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Brabant wallon
E02	Le Lac de Claire-Fontaine (Chapelle-lez-Herlaimont)	Plan d'eau	Excellente	15 juin - 15 septembre (maîtres-nageurs)	Hainaut
E04	Le Grand Large à Péronnes-lez-Antoing (réservée à l'Adeps)	Plan d'eau	Bonne	Réservé à l'Adeps	Hainaut

E05	Le Plan d'eau de la Marlette à Seneffe (réservée à l'Adeps)	Plan d'eau	Bonne	Réservé à l'Adeps	Hainaut
I03	Le Lac de la Plate-Taille (Froidchapelle) - Lacs de l'Eau d'Heure	Plan d'eau	Excellente	15 juin - 15 septembre (maîtres-nageurs)	Hainaut
F01	Le Lac de Robertville (Waimes)	Plan d'eau	Excellente	15 mai - 30 septembre (maîtres-nageurs seulement du 1er juillet au 31 août)	Liège
F03	Les Etangs de Recht (St. Vith)	Plan d'eau	Excellente	15 juin - 15 septembre (pas de surveillance)	Liège
F26	Le Centre Worriken au lac de Bütgenbach, plage « Venntastic Beach »	Plan d'eau	Excellente	1 ^{er} juillet - 31 août (maîtres-nageurs) + selon la météo (si drapeau vert) : baignade surveillée certains jours du 15 mai au 30 septembre.	Liège
H02	Le Centre Sportif de Saint-Léger (Lac de Conchibois)	Plan d'eau	Excellente	1 ^{er} juillet - 3 septembre (maîtres-nageurs)	Luxembourg
H03	Le Lac de Neufchâteau (zone ouverte en 2021)	Plan d'eau	Suffisante	15 juin - 15 septembre (maîtres-nageurs)	Luxembourg
H05	Le Centre Sportif de Libramont	Plan d'eau	Excellente	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Luxembourg
H06	Le Lac de Chérapont (Gouvy)	Plan d'eau	Excellente	3 juin - 1 ^{er} septembre (pas de surveillance)	Luxembourg
H07	La Semois à Chiny	Rivière	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Luxembourg
H10	La Semois à Lacuisine (Florenville)	Rivière	Excellente	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Luxembourg
H16	La Semois à Herbeumont	Rivière	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Luxembourg
H19	La Semois à Bouillon (pont de la Poulie)	Rivière	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Luxembourg
H34	La Semois à Bouillon (pont de France)	Rivière	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Luxembourg
H23	L'Ourthe à Maboge (La Roche-en-Ardenne)	Rivière	Excellente	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Luxembourg
H35	L'Ourthe à Hotton	Rivière	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Luxembourg
I01	Le Lac de Falemprise (Cerfontaine) - Lacs de l'Eau d'Heure	Plan d'eau	Excellente	15 juin - 15 septembre (maîtres-nageurs)	Namur
I04	Le Lac de Bambois (Fosses-la-Ville)	Plan d'eau	Excellente	15 mai - 30 septembre (maîtres-nageurs)	Namur
I09	La Semois à Membre (Vresse-sur-Semois)	Rivière	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Namur

I11	La Semois à Alle-sur-Semois (Vresse-sur-Semois)	Rivière	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Namur
I12	La Semois à Vresse-sur-Semois	Rivière	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Namur
I14	La Lesse à Pont-à-Lesse (Anseremme - Dinant)	Rivière	Suffisante	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Namur
I16	La Lesse à Houyet	Rivière	Bonne	15 mai - 30 septembre (pas de surveillance)	Namur
* : Classement européen 2022 de la qualité de l'eau de baignade, basé sur les 4 dernières saisons 2019 à 2022.					

Vous trouverez tous les détails sur la qualité bactériologique de chaque zone de baignade de Wallonie sur le site internet <http://baignade.wallonie.be> (cliquer sur la carte servant de page d'accueil ou consulter l'onglet « *Données* » / « *Liste des zones* »). Vous trouverez également des informations intéressantes sous les différentes rubriques de l'onglet « *Infos* ».

QUELQUES CONSEILS POUR SE Baigner EN TOUTE SECURITE

Le Service public de Wallonie rappelle également que d'autres sites que les sites officiels peuvent éventuellement être propices à la baignade mais ils ne font pas l'objet d'un suivi permanent de leur qualité microbiologique, ce qui peut donner lieu notamment à des gastro-entérites.

De plus, il y a également des sites dangereux pour la sécurité physique des baigneurs, comme les anciennes carrières. Le SPW recommande donc aux baigneurs de se baigner uniquement dans les zones de baignade officielles renseignées dans la liste.

Enfin, pour **éviter tout risque d'hydrocution** (perte de connaissance dans l'eau suite à un choc thermique avec l'eau froide, et souvent suivie de noyade), il est recommandé d'éviter l'alcool, de se mouiller la nuque avant de se baigner et de ne jamais plonger brusquement dans l'eau, surtout après une longue exposition au soleil.

MISE A JOUR REGULIERE DU SITE INTERNET

Durant la saison balnéaire, les dernières informations sur la qualité de l'eau et sur la fermeture temporaire des sites de baignade (ou sur la levée d'interdiction) sont mises à jour une à deux fois par semaine sur le site web <http://baignade.wallonie.be>. Veuillez donc vérifier sur ce site web que la zone de baignade de votre choix est bien **ouverte** avant de vous y rendre : en effet, les zones de baignade officielles qui sont ouvertes durant cette saison 2023 peuvent toujours faire l'objet, à titre exceptionnel, d'une **interdiction de baignade temporaire** demandée par le SPW aux autorités communales, notamment en **rivière** après de **fortes averses orageuses** qui peuvent entraîner des débordements d'égouts, ou sur les **plans d'eau** en cas de prolifération de **cyanobactéries** (« *algues bleues* »).

